

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2019**

**Point 10 de l'ordre du jour**

**Transmission du postulat déposé par  
M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts,  
sur un engagement de la Ville de Bulle visant la réduction des déchets**

Lors de la séance du 7 octobre 2019, M. Cyrille Pürro a déposé le postulat cité en titre, dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso, sur un engagement de la Ville de Bulle visant la réduction des déchets.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 18 novembre 2019, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, sur un engagement de la Ville de Bulle visant la réduction des déchets.**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE BULLE**

**Le Président**

**Malik Seydoux**

**Le Secrétaire**

**Guy Monney**

## **Postulat sur un engagement de la Ville de Bulle visant la réduction des déchets**

*« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères et chers collègues,*

*Les réductions de CO2 constituent l'un des objectifs de notre société afin de lutter contre le réchauffement climatique. Un habitant en Suisse produit en moyenne 706 kg de déchets par an comme le précisait la presse en janvier 2019 (sources : ARCINFO, 24 heures et Tribune de Genève, janvier 2019). En Europe, nous sommes le troisième pays produisant le plus de déchets. Il est donc évident que la Suisse doit s'activer afin de réduire la production de déchets. En sachant que la production et l'élimination d'emballages, notamment en plastique, produisent énormément de CO2, mieux gérer les déchets peut donc aider à diminuer le CO2.*

*Il est possible d'agir de manière locale. La ville de Carouge a pris le pari de devenir une ville « zéro déchet ». Le but n'est évidemment pas d'atteindre littéralement une absence de production de déchets, mais plutôt de réduire de 30% la production des déchets dans la ville en 3 ans. Pour ce faire, la ville propose des ateliers et autres conférences à ses citoyen-ne-s afin de les sensibiliser à la question, elle a mis en place un site internet avec des astuces et propose notamment une liste de commerces de la commune favorisant le « zéro déchet ».*

*Cet objectif n'est pas seulement bénéfique pour l'écologie mais également pour l'économie locale. En effet, consommer « en vrac » et sans emballage utilisable une seule fois permet d'encourager la consommation auprès des petits commerçants, plus susceptibles de satisfaire les demandes des consommateurs que les grandes enseignes de distribution. C'est une vraie mesure en faveur des petits commerçants.*

*Ainsi, le « zéro déchet » représente une excellente opportunité pour notre commune afin de sensibiliser les Bulloises et Bullois à une gestion plus raisonnée des déchets, réduire notre production de CO2 mais aussi soutenir nos commerçants qui proposent des produits de qualité et qui ont parfois de la peine à lutter contre les grandes surfaces.*

*Par conséquent, et dans le but d'améliorer encore la gestion des déchets de la commune après la transmission de la proposition faite par Eloïse Grandjean, Thérèse Anatrà et Pierre Yves Binz, je souhaite demander, au nom du Groupe PS- Les Verts, que le Conseil Communal étudie la possibilité d'engager la ville de Bulle dans une démarche visant à réduire la quantité de déchets produits par habitant.*

*Je vous remercie pour votre attention. »*